

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE SMART TUNISIE

Siège Social : 9 Bis impasse n°3 rue 8612 ZI, Charguia 1, 2035 Tunis

La société SMART TUNISIE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 avril 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) & Mme Hayet LAABIDI (ACEF EXPERT).

Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2023

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2023	31.12.2022
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		573 178	399 912
Moins : Amortissements		(270 957)	(236 102)
	1	302 221	163 809
Immobilisations corporelles		42 607 544	31 064 624
Moins : Amortissements		(8 900 546)	(7 656 283)
	1	33 706 998	23 408 341
Immobilisations financières	2	27 820 881	27 559 641
Autres actifs non courants	3	871 903	1 277 859
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		62 702 004	52 409 650
ACTIFS COURANTS			
Stocks		56 043 537	73 653 600
Moins : Provisions		(214 087)	(261 776)
	4	55 829 450	73 391 823
Clients et comptes rattachés		76 112 605	58 408 413
Moins : Provisions		(6 034 153)	(5 892 947)
	5	70 078 452	52 515 466
Autres actifs courants	6	10 184 235	7 918 491
Liquidités et équivalents de liquidités	7	810 455	1 001 434
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		136 902 592	134 827 215
TOTAL DES ACTIFS		199 604 596	187 236 865

Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2023

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2023	31.12.2022
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital		43 386 185	36 155 155
Réserves		25 589 704	30 563 135
Résultats reportés		16 252 117	13 166 357
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		85 228 006	79 884 647
Résultat net de l'exercice		15 345 552	18 047 820
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	8	100 573 558	97 932 467
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	9	8 575 943	4 896 121
Provisions	10	1 684 125	1 807 038
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		10 260 069	6 703 160
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	23 223 362	22 430 050
Autres passifs courants	12	10 057 813	11 688 679
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	55 489 794	48 482 509
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		88 770 970	82 601 238
TOTAL DES PASSIFS		99 031 038	89 304 398
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		199 604 596	187 236 865

Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2023

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2023	31.12.2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	14	332 343 008	330 078 807
Autres produits d'exploitation	15	531 607	958 346
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		332 874 615	331 037 154
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises consommés	16	286 600 577	280 404 348
Achats d'approvisionnements consommés	17	1 678 047	1 663 126
Charges de personnel	18	9 160 041	8 296 225
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	2 723 813	2 426 253
Autres charges d'exploitation	20	5 030 428	4 307 886
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		305 192 906	297 097 837
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 681 709	33 939 316
Charges financières nettes	21	(11 965 159)	(14 566 963)
Produits des placements	22	1 958 515	1 851 845
Autres gains ordinaires	23	299 629	33 270
Autres pertes ordinaires	24	(114 687)	(73 967)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		17 860 006	21 183 502
Impôt sur les bénéfices	25	(2 514 454)	(3 135 682)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		15 345 552	18 047 820

Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2023

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		15 345 552	18 047 820
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	26	2 296 831	1 727 197
Variation des :			
Stocks	27	17 610 063	(25 734 625)
Clients	28	(17 510 488)	(1 167 092)
Autres actifs	29	(2 499 077)	(4 608 234)
Fournisseurs et autres dettes	30	(837 554)	(2 733 572)
Autres actifs non courants	31	(227 358)	(79 210)
Plus-value de cession	32	(227 221)	(31 000)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		13 950 749	(14 578 715)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	33	(12 169 311)	(4 448 936)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	34	266 548	31 000
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	35	(261 240)	(2 912 817)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	36	233 333	233 333
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(11 930 670)	(7 097 419)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	37	0	10 000 080
Dividendes et autres distributions	38	(12 292 753)	(16 269 820)
Encaissements provenant des emprunts	39	8 000 000	2 421 000
Remboursements d'emprunts	40	(2 735 683)	(1 836 332)
Remboursements leasing	41	(752 919)	(788 461)
Encaissements/ décaissements financement d'exploitation	42	10 466 359	17 028 520
Dépenses du fonds social	43	(411 709)	(313 931)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		2 273 296	10 241 056
Variation de trésorerie		4 293 375	(11 435 078)
Trésorerie au début de l'exercice		(7 980 356)	3 454 722
Trésorerie à la clôture de l'exercice	44	(3 686 981)	(7 980 356)

I. Présentation de la société

« SMART TUNISIE SA » est une société anonyme créée en 1997.

La société a principalement pour objet, directement ou indirectement, en Tunisie ou à l'étranger :

- La commercialisation au stade du gros des articles et matériels de traitement de l'information et de la bureautique, des meubles informatiques, des articles et matériels électriques et électroniques, des articles et matériels d'alarme, de vidéosurveillance et d'audiovisuel, des articles et équipements de communications, de télécommunications, de téléphonie mobile, de motocycles et cycles équipés d'un moteur ainsi que tous les produits s'y rattachant.
- La commercialisation au stade du gros de logiciels.
- Le service après-vente se rattachant à l'objet ci-dessus notamment :
 - Réalisation d'installations et de maintenance de matériel
 - Assistance technique, ingénierie informatique et études de projets
 - Développement et maintenance de logiciels
- Et d'une manière générale toutes opérations commerciales, de services, financières mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

La structure du capital au 31.12.2023 se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant	%
M. Mahmoud BOUDEN	2 147 613	10 738 065	25%
M. Abdelwaheb ESSAFI	1 652 381	8 261 905	19%
Mme Myriam ESSAFI	1 270 593	6 352 965	15%
M. Taoufik BEN KHEMIS	1 241 326	6 206 630	14%
Autres actionnaires détenant moins de 5%	2 365 324	11 826 620	27%
<i>Valeur nominale = 5 dinars</i>	8 677 237	43 386 185	100%

II. Système et principes comptables adoptés

Note sur le respect des normes comptables tunisiennes

Les documents annuels de la société SMART TUNISIE SA ont été établis dans le respect des normes et des conventions comptables admises en Tunisie prévues par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Les états financiers sont présentés selon la méthode « autorisée ».

Principes comptables et bases de mesure

Les états financiers de la société SMART TUNISIE SA ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base dont notamment :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- convention de la permanence des méthodes ;
- convention de la périodicité ;
- convention de prudence ;
- convention du coût historique et
- convention de l'unité monétaire.

Unité monétaire

Les états financiers de la société SMART TUNISIE SA sont arrêtés en Dinars Tunisien.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés en charge de l'exercice.

Ultérieurement, les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les taux d'amortissement appliqués par la société sont les suivantes :

Logiciels	33%
Constructions	5%
Matériels informatiques	20%, 25% et 33%
Equipements de bureau	10% et 20%
AAI des constructions	10% et 15%
Matériels de transport	20% et 33%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par la direction à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

Les placements

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leurs natures, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique « placements ».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention d'être conservés durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique « immobilisations financières ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées comme des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts.

Stocks

Les stocks de la société se composent de marchandises destinées à la vente.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

La méthode de comptabilisation des flux d'entrée et de sortie de stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire intermittent.

La méthode de valorisation des stocks adoptée par la société est la méthode du coût moyen pondéré calculé à chaque nouvelle réception.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour réaliser la vente.

Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

La direction procède, à la clôture de l'exercice, à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants.

A chaque date de clôture, la direction détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

Opérations en monnaies étrangères

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change de la date de la transaction.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères font l'objet d'une actualisation au cours de clôture.

Les plus ou moins-values de change sont constatées en résultat de l'exercice.

La société procède à des achats à terme de devises afin de se prémunir contre les risques de change.

Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et
- les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III. Contrôle fiscal

La société a fait l'objet, en 2020, d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2016, 2017 et 2018. La notification des résultats du contrôle, reçue le 28 décembre 2020, fait ressortir un montant total d'impôts et de pénalités à payer de 4 101 KDT dinars ainsi que la révision des reports de TVA et d'IS.

En date du 28 juin 2022, l'administration fiscale a notifié à la société l'arrêté de taxation d'office faisant ressortir un montant total d'impôts et de pénalités à payer de 4 043 KDT dinars ainsi que la révision du report d'IS à 842 KDT et du report de TVA à 144 KDT au 31 décembre 2018.

En date du 30 juin 2022, et en application des dispositions de l'article 67 de la loi de finances de l'année 2022, les deux parties ont conclu un échancier de paiement des créances fiscales pour

2 543 KDT à raison d'un montant trimestriel de 181 KDT pour une période s'étalant du 30 avril 2022 au 31 juillet 2025. La société a ainsi bénéficié d'un abandon de pénalités de contrôle, amende de retard et frais de poursuite pour un montant de 774 KDT.

En date du 13 septembre 2022, les deux parties ont conclu un deuxième échéancier de paiement des créances fiscales pour 726 KDT à raison d'un montant mensuel de 61 KDT pour une période s'étalant du 30 septembre 2022 au 31 juillet 2023 et un reliquat de 55 KDT pour le 31 août 2023.

En date du 3 août 2022, la société s'est opposée à la taxation d'office auprès du tribunal de 1^{ère} instance de Tunis.

En application des dispositions de l'article 58 de la loi de finances 2024 , un nouvel échéancier a été conclu en date du 15 mars 2024 pour le solde restant s'élevant à 1 271 KDT à raison d'un montant trimestriel de 63 KDT pour une période s'étalant du 30 juin 2024 au 30 mars 2029

La société a constitué une provision pour risque de 1 420 KDT, sur la base de l'évaluation actualisée faite par son conseiller fiscal. Le montant provisionné par la société a été appuyé par des jurisprudences fiscales et des sentences de jugements rendues relatives à des contrôles fiscaux de sociétés appartenant au même secteur d'activité.

A la date d'arrêté des états financiers par le Conseil d'Administration du 29 mars 2024, l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé de façon fiable.

IV. Evènements postérieurs à la date de clôture

Nous n'avons pas identifié de situations ou évènements survenus après la date de clôture de l'exercice 2023 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou entrainer une information complémentaire.

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Logiciel	286 232	284 385
Logiciel en cours	274 671	115 527
Site Web	12 275	0
Total valeur brute	573 178	399 912
Amort. Logiciel	(270 025)	(236 102)
Amort. Site Web	(932)	0
Total amortissements	(270 957)	(236 102)
Valeur Nette	302 221	163 809
	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Terrain	12 799 128	12 503 650
Avances sur acquisition terrain	4 091 917	2 519 883
Constructions	7 138 440	6 646 243
Construction en cours	9 165 884	1 794 380
Avances sur construction en cours	425 880	0
Matériel informatique et d'exploitation	1 861 022	1 758 945
Matériel de transport	5 832 632	4 744 919
Agencement, aménagement et installation	844 884	709 089
Mobilier et matériel de bureau	447 757	387 516
Total valeur brute	42 607 544	31 064 624
Amort. Constructions	(3 876 099)	(3 560 685)
Amort. Matériel informatique et d'exploitation	(1 365 235)	(1 058 970)
Amort. Matériel de transport	(2 789 821)	(2 250 796)
Amort. Agencement, aménagement et installation	(538 000)	(469 736)
Amort. Mobilier et matériel de bureau	(331 392)	(316 097)
Total amortissements	(8 900 546)	(7 656 283)
Valeur Nette	33 706 998	23 408 341

Le tableau d'amortissements des immobilisations est présenté en Annexe 1

Note 2 : Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Titres de participations PROLOGIC	17 259 277	17 259 277
Titres de participations ACT	5 158 965	5 158 965
Titres de participations SIMOP	2 849 209	2 849 209
Titres de participations AZURCOLORS	1 709 714	1 709 714
Titres de participations SMARTINK	783 866	522 626
Total des titres de participations	27 761 030	27 499 790
Dépôts et cautionnements versés	59 851	59 851
	27 820 881	27 559 641

Les titres de participations détenus par SMART TUNISIE sont détaillés comme suit :

Société	Nombre de titres	% de participation	Valeur
PROLOGIC	1 010 870	99,977%	17 259 277
ACT	489 980	99,996%	5 158 965
SIMOP	199 914	99,957%	2 849 209
AZUR COLORS	285 709	93,982%	1 709 714
SMART INK	25 370	68,568%	783 866
			27 761 030

Note 3 : Autres actifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Frais préliminaires	1 895 639	1 895 639
Charges à répartir	227 358	0
Résorption des frais préliminaires	(1 251 093)	(617 780)
	871 903	1 277 859

Note 4 : Stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Stocks de marchandises	46 988 069	62 801 328
Stocks en douane / en transit	9 055 468	10 852 272
Valeur brute	56 043 537	73 653 600
Provisions pour dépréciation des stocks	(214 087)	(261 776)
Valeur nette	55 829 450	73 391 823

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Clients ordinaires	61 548 805	50 404 805
Clients effets à recevoir	7 001 255	554 785
Clients impayés	1 528 393	1 555 876
Clients douteux ou litigieux	6 034 153	5 892 947
Valeur brute	76 112 605	58 408 413
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(6 034 153)	(5 892 947)
Valeur nette	70 078 452	52 515 466

Note 6 : Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs débiteurs	2 438 976	1 891 180
Fournisseurs avances et acomptes	168 597	84 728
Sous total Fournisseurs	2 607 573	1 975 908
Report d'impôts sur les sociétés	3 606 120	1 888 556
Report de TVA	272 314	1 316 303
Échéances Payées Amnistie Fiscale	1 997 599	788 938
Sous total Impôts et taxes	5 876 033	3 993 797
Produits à recevoir	100 270	148 569
Charges constatées d'avance	967 039	928 538
Sous total comptes de régularisation	1 067 309	1 077 107
Échéances à moins d'un an sur prêt AZURCOLORS	0	233 333
Prêts au personnel	103 215	135 337
Assurance groupe	95 576	0
Autres comptes débiteurs ou créditeurs divers	137 022	50 022
Cautions douanières	277 507	452 987
Créances sur cessions d'immobilisations	20 000	0
Sous total autres	633 321	871 680
	10 184 235	7 918 491

Note 7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Chèques à l'encaissement	28 067	221 772
Banques	769 308	752 214
Caisses	13 079	27 449
	810 455	1 001 434

Note 8 : Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit appelé, versé	43 386 185	36 155 155
Réserves légales	3 615 516	3 615 516
Prime d'émission	14 626 158	26 918 911
Résultats reportés	16 252 117	13 166 357
Réserves pour fonds social	117 001	28 709
Réserves affectées à l'augmentation de capital	7 231 030	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	85 228 006	79 884 647
Résultat net de l'exercice	15 345 552	18 047 820
Total des capitaux propres avant affectation	100 573 558	97 932 467

Le tableau des variations des capitaux propres est présenté en Annexe 2

Le résultat par action est déterminé comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	43 386 185	36 155 155
Nombre d'actions	8 677 237	7 231 031
Valeur nominale	5	5
Résultat de l'exercice	15 345 552	18 047 820
Résultat par action	1,8	2,5

Note 9 : Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts bancaires	8 335 108	4 213 656
Emprunts leasing	240 836	682 466
	8 575 943	4 896 121

Les tableaux détaillés des emprunts sont présentés en Annexe 3

Note 10 : Provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Provisions pour risque fiscal	1 420 000	1 420 000
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	264 125	387 038
	1 684 125	1 807 038

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs étrangers	16 062 755	19 869 150
Fournisseurs locaux	3 074 066	1 513 537
Fournisseurs effets à payer	4 086 541	1 047 363
	23 223 362	22 430 050

Note 12 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
CCA Abdelwaheb ESSAFI	0	2 000 000
CCA Mahmoud BOUDEN	2 000 000	2 000 000
CCA Taoufik BEN KHEMIS	4 500 000	3 000 000
Sous total comptes courants	6 500 000	7 000 000
Retenues à la source	706 983	1 244 177
Contribution sociale de solidarité	502 891	627 136
TCL	73 758	77 711
TFP	31 462	29 641
FORPOLOS	15 731	14 820
Droits de timbre	3 577	1 948
Sous total impôts et taxes	1 334 402	1 995 433
CNSS	783 719	700 246
Personnel, rémunérations dues	114 528	0
Provision pour congés à payer	521 810	443 167
Provision pour primes à payer	87 937	99 796
Assurance groupe	0	97 690
Sous total comptes du personnel	1 507 994	1 340 900
Jetons de présence	0	265 625
Clients créditeurs	347 621	505 023
Charges à payer	367 796	581 699
Sous total autres	715 417	1 352 347
	10 057 813	11 688 679

Note 13 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Crédit dessaisissement	40 935 866	24 849 000
Obligations cautionnées	6 474 833	6 903 284
Financement en devise	0	5 192 056
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	3 211 881	2 069 016
Échéances à moins d'un an sur emprunts leasing	397 845	709 134
Banques	4 469 369	8 760 018
	55 489 794	48 482 509

Note 14 : Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Ventes	333 320 292	331 013 417
Ristournes accordées	(977 284)	(934 610)
	332 343 008	330 078 807

Note 15 : Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Produits de location	184 772	175 974
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes clients	304 069	455 627
Reprise sur provision pour risque fiscal	0	280 000
Reprise sur provision pour risque social	0	46 745
Autres produits	42 766	0
	531 607	958 346

Note 16 : Achats de marchandises consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Achats de marchandises	268 990 515	306 138 973
Variation de stocks de marchandises	17 610 063	(25 734 625)
	286 600 577	280 404 348

Note 17 : Achats d'approvisionnements consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Achats non stockés fournitures et travaux	1 318 530	1 270 985
Fournitures de bureaux	146 062	169 298
Electricité	172 071	169 854
Eau	15 569	16 163
Achats divers	25 814	36 826
	1 678 047	1 663 126

Note 18 : Charges de personnel

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Salaires	7 613 872	6 771 130
Indemnités de stage	53 448	41 968
Autres charges de personnel	58 643	64 275
Charges patronales CNSS	1 416 606	1 237 845
Charges patronales assurance groupe	282 626	250 281
Variation provision pour congés à payer	78 644	37 233
Variation provision pour indemnités de départ à la retraite	(122 913)	77 817
Variation provision primes à payer	(11 859)	(17 886)
Refacturation salaires intergroupe	(209 026)	(166 439)
	<u>9 160 041</u>	<u>8 296 225</u>

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 326 227	2 297 483
Dotations aux provisions pour dépréciations des stocks	(47 689)	46 793
Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes clients	445 275	81 976
	<u>2 723 813</u>	<u>2 426 253</u>

Note 20 : Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Frais d'assurance	285 101	271 748
Entretien et réparation	166 492	132 321
Formation et abonnements	181 788	98 594
Charges de location	264 512	139 295
Sous total services extérieurs	<u>897 892</u>	<u>641 958</u>
Publicité et marketing	621 317	473 694
Honoraires	336 166	355 512
Frais de bourse	84 478	71 541
Jetons de présence	356 250	265 625
Commissions et frais bancaires	243 462	287 262
Frais de transport	228 308	220 114
Voyages, missions et réceptions	400 253	260 240
Frais de télécommunications	101 976	102 846
Personnel extérieur à l'entreprise	33 160	0
Sous total autres services extérieurs	<u>2 405 370</u>	<u>2 036 834</u>

Dons et subventions	86 152	39 782
Charges diverses	1 133	254
Sous total charges diverses ordinaires	87 285	40 036
TCL	740 545	727 671
TFP FOPROLOS	154 284	158 744
Autres impôts et taxes	242 161	75 506
Contribution sociale de solidarité	502 891	627 136
Sous total impôts et taxes	1 639 882	1 589 057
	5 030 428	4 307 886

Note 21 : Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Pertes de change	2 867 093	7 671 446
Gains de change	(349 056)	(113 851)
Sous total pertes et gains de change	2 518 037	7 557 595
Intérêts sur emprunts bancaires	240 312	208 460
Intérêts sur emprunts leasing	102 616	185 577
Sous total intérêts emprunts	342 928	394 037
Intérêts sur escompte	4 184 770	2 918 029
Intérêts sur financements en dinars	3 457 637	2 458 175
Agios bancaires	1 203 229	888 544
Intérêts sur obligations cautionnées	785 492	855 887
Intérêts sur financements en devise	164 116	490 735
Intérêts sur lettre de crédit	47 854	54 530
Sous total intérêts financement d'exploitation	9 843 098	7 665 901
Intérêts des comptes courants actionnaires	627 408	607 562
Escomptes obtenus	(1 366 311)	(1 658 132)
	11 965 159	14 566 963

Note 22 : Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Dividendes reçus PROLOGIC	799 818	999 677
Dividendes reçus ACT	799 967	299 985
Intérêts de retard sur créances clients	319 803	315 296
Revenus des placements	0	197 260
Intérêts sur prêts AZURCOLORS	28 778	28 778
Intérêts sur prêts aux personnel	10 149	10 850
	1 958 515	1 851 845

Note 23 : Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Produits sur cession d'immobilisations	246 923	31 000
Autres gains sur éléments non récurrents	52 707	2 270
	<u>299 629</u>	<u>33 270</u>

Note 24 : Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Pertes sur créances irrécouvrables	77 855	44 788
Pénalités et amendes	28 332	12 083
Différences de règlements	8 500	11 596
Pertes sur cession d'immobilisations	0	5 499
	<u>114 687</u>	<u>73 967</u>

Note 25 : Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Impôt sur les bénéfices	2 514 454	3 135 682

Le tableau de détermination du résultat fiscal est présenté en Annexe 4

Note 26 : Ajustement pour amortissements et provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>
Dotations aux amortissements et provisions (Etat de résultat)	<u>2 723 813</u>
Reprises sur provisions des comptes clients	(304 069)
Variation Provision départ à la retraite	(122 913)
Ajustement pour amortissements et provisions	<u>2 296 831</u>

Note 27 : Variation des stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Stocks	56 043 537	73 653 600	17 610 063

Note 28 : Variation des comptes clients

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Clients et comptes rattachés	76 112 605	58 408 413	(17 704 192)
Chèques à l'encaissement	28 067	221 772	193 705
	76 140 672	58 630 185	(17 510 488)

Note 29 : Variation des autres actifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Autres actifs courants	10 184 235	7 918 491	(2 265 744)
Moins : Échéances à moins d'un an sur prêt AZURCOLORS	0	(233 333)	(233 333)
	10 184 235	7 685 158	(2 499 077)

Note 30 : Variation des Fournisseurs et autres dettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs et comptes rattachés	23 223 362	22 430 050	793 312
Autres passifs courants	10 057 813	11 688 679	(1 630 866)
	33 281 175	34 118 730	(837 554)

Note 31 : Variation des autres actifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Frais préliminaires	1 895 639	1 895 639	0
Charges à répartir	227 358	0	(227 358)
	2 122 997	1 895 639	(227 358)

Note 32 : Plus-values sur cession d'immobilisations

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>
Prix de cession	<u>266 548</u>
Valeurs brutes	<u>452 325</u>
Amortissements Cumulés	<u>412 997</u>
Valeurs nettes comptables	<u>39 327</u>
Plus-value de cession Immobilisations corporelles	<u>227 221</u>

Note 33 : Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Logiciel	(173 266)	(128 043)
Terrain	(1 867 512)	(1 688 157)
Constructions	(8 289 582)	(1 445 540)
Matériel informatique	(163 969)	(293 746)
Matériel de transport	(1 456 528)	(771 754)
Agencement aménagement et installation	(136 005)	(88 555)
Mobilier et matériel de bureau	(82 448)	(33 141)
	<u>(12 169 311)</u>	<u>(4 448 936)</u>

Note 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Cession de matériel de transport	264 348	31 000
Cession de matériel informatique	200	0
Cession de matériel de bureau	2 000	0
	<u>266 548</u>	<u>31 000</u>

Note 35 : Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Titres de participations AZURCOLORS	0	(470 000)
Titres de participations SMARTINK	(261 240)	(203 966)
Titres de participations PROLOGIC	0	(1 500 000)
Titres de participations ACT	0	(450 000)
Titres de participations SIMOP	0	(250 000)
Caution sur loyer	0	(38 851)
	<u>(261 240)</u>	<u>(2 912 817)</u>

Note 36 : Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Remboursement prêt AZURCOLORS	233 333	233 333

Note 37 : Encaissements suite à l'émission d'actions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Augmentation de capital IPO	0	10 000 080

Note 38 : Dividendes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Dividendes payés	(12 292 753)	(16 269 820)

Note 39 : Encaissement d'emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Emprunts BIAT	8 000 000	2 421 000

Note 40 : Remboursements d'emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Remboursements d'emprunts BH 1 196 KDT	(199 332)	(199 332)
Remboursements d'emprunts ATB 6 800 KDT	(1 360 000)	(1 360 000)
Remboursements d'emprunts BIAT 1 258 KDT	(264 842)	(198 632)
Remboursements d'emprunts BIAT 163 KDT	(34 316)	(25 737)
Remboursements d'emprunts BIAT 1 000 KDT	(210 526)	(52 632)
Remboursements d'emprunts BIAT 8 000 KDT	(666 667)	0
	<u>(2 735 683)</u>	<u>(1 836 332)</u>

Note 41 : Remboursements leasing

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Remboursements Leasing	(752 919)	(788 461)

Note 42 : Encaissements/ décaissements financement d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>Variation</u>
Crédit dessaisissement	40 935 866	24 849 000	16 086 866
Obligations cautionnées	6 474 833	6 903 284	(428 451)
Financement en devise	0	5 192 056	(5 192 056)
	<u>47 410 699</u>	<u>36 944 340</u>	<u>10 466 359</u>

Note 43 : Dépenses du fonds social

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Dépenses du fonds social	(411 709)	(313 931)

Note 44 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Banques	769 308	752 214
Caisses	13 079	27 449
Total liquidités et équivalents de liquidités	782 388	779 662

Concours bancaires et autres passifs financiers

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Banques	(4 469 369)	(8 760 018)
Total concours bancaires	(4 469 369)	(8 760 018)

Trésorerie à la clôture de l'exercice

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
	(3 686 981)	(7 980 356)

Annexe 1 : Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (1/2)

Désignation	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS				VCN	
	31.12.2022	Acq.	Recl.	31.12.2023	31.12.2022	Dotations	Cessions		31.12.2023
LOGICIEL 33%	284 385	1 847		286 232	236 102	33 922		270 025	16 207
SITE WEB		12 275		12 275	0	932		932	11 343
LOGICIEL EN COURS	115 527	159 144		274 671	0	0		0	274 671
<u>SOUS TOTAL IMMOS INCORPORELLES</u>	399 912	173 266	0	573 178	236 102	34 854	0	270 957	302 221
TERRAIN SIEGE	512 720	0		512 720	0	0		0	512 720
TERRAIN DEPOT CHARGUIA 1	914 840	0		914 840	0	0		0	914 840
TERRAIN SFAX	320 295	0		320 295	0	0		0	320 295
TERRAIN AGENCE SOUSSE	1 202 097	0		1 202 097	0	0		0	1 202 097
TERRAIN BIBC CHARGUIA 1	9 553 698	295 478		9 849 177	0	0		0	9 849 177
AVANCE SUR TERRAIN BORJ CEDRIA	2 519 883	1 572 034		4 091 917	0	0		0	4 091 917
<u>SOUS TOTAL TERRAINS</u>	15 023 532	1 867 512	0	16 891 045	0	0	0	0	16 891 045
CONSTRUCTIONS SIEGE 5%	467 435	0		467 435	467 435	0		467 435	0
1ERE EXTENSION SIEGE 5%	125 602	0		125 602	125 602	0		125 602	0
2EME EXTENSION SIEGE 5%	224 616	0		224 616	224 616	0		224 616	0
3EME EXTENTION SIEGE 5%	962 404	0		962 404	433 215	48 120		481 336	481 068
4EME EXTENTION SIEGE 5%	178 256	0		178 256	53 502	8 913		62 414	115 842
5EME EXTENTION SIEGE 5%	205 160	0		205 160	30 803	10 258		41 061	164 100
6EME EXTENTION SIEGE 5%	109 443	0		109 443	10 960	5 472		16 432	93 011
CONS IMMEUBLE SMART 2	2 926 533	0		2 926 533	1 610 000	146 327		1 756 326	1 170 207
CONS IMMEUBLE SFAX	1 013 989	0	-1	1 013 988	507 136	50 698		557 835	456 153
1ERE EXTENSION IMMEUBLE SFAX 5%	30 686	0		30 686	3 073	1 534		4 607	26 079
CONSTRUCTION AGENCE SOUSSE 5%	277 288	0		277 288	69 361	13 864		83 225	194 063
1ERE EXTENSION AGENCE SOUSSE	124 830	0		124 830	24 983	6 241		31 225	93 605
2EME EXTENSION AGENCE SOUSSE		492 198		492 198	0	23 985		23 985	468 213
CONSTRUCTION BIBC EN COURS	1 303 342	7 862 542		9 165 884	0	0		0	9 165 884
CONSTRUCTION AVANCES		425 880		425 880	0	0		0	425 880
CONSTR EN COURS AG SOUSSE	491 038		-491 038	0	0	0		0	0
<u>SOUS TOTAL CONSTRUCTIONS</u>	8 440 623	8 780 620	-491 039	16 730 204	3 560 685	315 414	0	3 876 099	12 854 105

Annexe 1 : Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (2/2)

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS			VCN	
	31.12.2022	Acquisitions	Cessions	31.12.2023	31.12.2022	Dotations	Cess / Ajust		31.12.2023
MATERIEL D'EXPLOITATION 10%	29 657	63 399	-1	93 055	12 756	3 898	-1	16 653	76 402
MATERIEL D'EXPLOITATION 15%	118 637	0	0	118 637	13 625	13 370	0	26 995	91 642
MATERIEL INFORMATIQUE 25%	478 855	100 571	-61 891	517 535	227 779	94 582	-61 891	260 470	257 065
MATERIEL INF LEASING 33%	909 263	0		909 263	602 073	240 981		843 054	66 209
MATERIEL INF LEASING 20% 5 ANS	222 532	0		222 532	202 737	15 326		218 063	4 470
<u>SOUS TOTAL INFORMATIQUE ET EXPL°</u>	1 758 945	163 969	-61 892	1 861 022	1 058 970	368 156	-61 892	1 365 235	495 788
MATERIEL DE TRANSPORT 20%	2 011 156	1 456 528	-700	3 466 984	400 108	445 232	-700	844 640	2 622 344
MAT DE TRAN LEASING 33%	280 260	0	-55 103	225 157	275 943	4 317	-55 103	225 157	0
MAT DE TRAN LEASING 20%	2 453 504	0	-313 013	2 140 490	1 574 745	418 965	-273 686	1 720 024	420 466
<u>SOUS TOTAL MATERIEL TRANSPORT</u>	4 744 919	1 456 528	-368 816	5 832 632	2 250 796	868 513	-329 488	2 789 821	3 042 811
A.A.I 10%	94 154	136 005		230 159	94 154	5 072		99 226	130 933
A.A.I 2 15%	613 283	0	-210	613 073	374 312	63 154	-210	437 256	175 816
A.A.I LEASING 15%	1 653	0		1 653	1 270	248		1 518	135
<u>SOUS TOTAL AAI</u>	709 089	136 005	-210	844 884	469 736	68 474	-210	538 000	306 885
M.M.B 10%	61 096	0	-4 561	56 535	61 096	0	-4 561	56 535	0
M.M.B 2 20%	285 691	82 448	-17 646	350 493	216 996	35 799	-18 366	234 430	116 063
M.M.B LEASING	16 934	0		16 934	16 934	0		16 934	0
M.M.B LEASING 20%	23 796	0		23 796	21 071	2 423		23 493	302
<u>SOUS TOTAL MMB</u>	387 516	82 448	-22 207	447 757	316 097	38 222	-22 927	331 392	116 365
<u>SOUS TOTAL IMMOS. CORPORELLES</u>	31 064 624	12 487 083	-944 163	42 607 544	7 656 283	1 658 779	-414 516	8 900 546	33 706 998
<u>TOTAL</u>	31 464 536	12 660 349	-944 163	43 180 722	7 892 386	1 693 633	-414 516	9 171 502	34 009 219

Annexe 2 : Tableau de variation des capitaux propres

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves affectées à l'augmentation de capital	Fonds social	Dividendes	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Solde au 31-12-2020	30 000 000	1 861 307	0	0	0	0	9 076 792	11 451 743	52 389 843
Affectation du Résultat 2020		1 026 427			230 950	8 000 000	2 194 367	-11 451 743	0
Distribution de dividendes						-8 000 000			-8 000 000
Augmentation de capital en nature	4 194 355		18 879 631						23 073 986
Augmentation de capital en numéraire	1 960 800		8 039 280						10 000 080
Dépenses fonds social					-204 290				-204 290
Résultat de l'exercice 2021								19 208 779	19 208 779
Solde au 31-12-2021	36 155 155	2 887 734	26 918 911	0	26 660	0	11 271 159	19 208 779	96 468 397
Affectation du Résultat 2021		727 782			315 980	16 269 820	1 895 198	-19 208 779	0
Distribution de dividendes						-16 269 820			-16 269 820
Dépenses fonds social					-313 931				-313 931
Résultat de l'exercice 2022								18 047 820	18 047 820
Solde au 31-12-2022	36 155 155	3 615 516	26 918 911	0	28 709	0	13 166 357	18 047 820	97 932 467
Affectation du Résultat 2022		0	-12 292 753		500 000	12 292 753	17 547 820	-18 047 820	0
Distribution de dividendes						-12 292 753			-12 292 753
Dépenses fonds social					-411 709				-411 709
Augmentation de capital	7 231 030			7 231 030			-14 462 060		0
Résultat de l'exercice 2023								15 345 552	15 345 552
Solde au 31-12-2023	43 386 185	3 615 516	14 626 158	7 231 030	117 001	0	16 252 117	15 345 552	100 573 558

Annexe 3 : Tableaux des emprunts

Emprunts bancaires au 31.12.2023

Banque	Montant en principal	Taux	Durée	Solde au 31/12/2022		Nouvel emprunt	Mouvements de la période		Solde au 31/12/2023	
				Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an		Remboursement	Reclassement	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BH	1 196 000	TMM + 1.75%	6 ans	199 340	199 332		199 332	199 340	0	199 340
ATB	6 800 000	TMM + 1.5%	5 ans	2 380 000	1 360 000		1 360 000	1 360 000	1 020 000	1 360 000
BIAT	1 258 000	TMM + 1.5%	5 ans	794 526	264 842		264 842	264 842	529 684	264 842
BIAT	163 000	TMM + 1.5%	5 ans	102 947	34 316		34 316	34 316	68 632	34 316
BIAT	1 000 000	TMM + 1.5%	5 ans	736 842	210 526		210 526	210 526	526 316	210 526
BIAT	8 000 000	TMM + 1.5%	7 ans	0	0	8 000 000	666 667	1 142 857	6 190 476	1 142 857
	18 417 000			4 213 656	2 069 016	8 000 000	2 735 683	3 211 881	8 335 108	3 211 881

Emprunts leasing au 31.12.2023

Référence Contrat	Libellé matériel	Taux	Durée	Solde au 31/12/2022		Remboursement	Reclassement	Solde au 31/12/2023	
				Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an			Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
N°977	Mat de transport + Mat informatique	10,25%	5 ans	1 137	86 707	87 844		0	0
N°1031	Mat de transport	10,25%	5 ans	0	16 163	16 163		0	0
N°39	Mat de transport	11%	5 ans	248 237	132 110	132 110	144 420	103 817	144 420
N°949	Mat de transport + Mat informatique	11%	5 ans/3 ans	268 028	172 156	214 804	116 298	109 082	116 298
N°1183	Mat de transport + Mat informatique + MMB	11%	3 ans	0	2 654	2 654		0	0
N°421	Mat de transport + Mat informatique + MMB	11%	5 ans	30 112	67 469	67 469	30 112	0	30 112
N°323	Mat de transport + Mat informatique	11%	5 ans/3 ans	134 952	231 875	231 875	107 015	27 937	107 015
				682 466	709 134	752 919	397 845	240 836	397 845

Annexe 4 : Tableau de détermination du résultat fiscal

Résultat comptable avant impôts	18 362 897
I. Réintégrations	
. Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	253 738
. Cadeaux et frais de réception	149 495
. Pertes de change non réalisées	8 494
. Gains de change non réalisés antérieurement non imposés	2 647
. Taxe sur les voyages	2 220
. Amendes, et pénalités non déductibles	28 332
. Abandon de créances	77 855
. Provisions pour créances douteuses	445 275
. Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	214 087
. Provisions pour départ à la retraite	264 125
Total des réintégrations	1 446 267
II. Déductions	
. Dividendes	1 599 785
. Pertes de changes antérieurement constatées et fiscalement réintégréées	241 905
. Gains de change non réalisé	176 187
. Provisions pour créances douteuses déductibles	445 275
. Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	130 369
. Reprise Provisions pour départ à la retraite	387 038
. Reprise sur provisions sur stock non admises en déduction initialement (réintégréés aux résultats de l'année de leur constitution)	65 578
Total des déductions	3 046 137
Résultat fiscal	16 763 028
Impôt sur les sociétés 15%	2 514 454
Contribution sociale de solidarité (3%)	502 891
Résultat après impôts	15 345 552

Annexe 5 : Engagement hors bilan

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS

Types d'engagements	Valeur KDT	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Actionnaires
1. Engagements donnés					
a) garanties personnelles					
b) Garanties réelles					
· Hypothèques :					
- Hypothèque en rang utile de TFN°45887 d'une superficie de 1 529 m ² sis à Sfax	2 000	BIAT			
- Hypothèque en premier rang sur le siège social SMART Tunisie édifié sur le terrain objet du titre foncier N° 156394 situé à CHARGUIA d'une superficie de 2 786 m ² .	8 870	BT			
- Hypothèque en 2ème rang sur terrain de 2 786 m ² sis objet du TF 156394 sur lequel est édifié le siège	3 000	ATTIJARI			
- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété dite AMEN objet du titre foncier N°139070 Tunis sise à Tunis superficie 2996 m ² .	19 800	BH			
-Hypothèque de la totalité de la propriété sise à Sousse d'une superficie de 1024 m ² objet du titre foncier N°84197 Sousse, et de la totalité de la propriété sise à Sousse d'une superficie de 393 m ² objet du titre foncier N°85929 Sousse.	4 040	BT			
- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété lui appartement dénommée MABROUK BEN ISMAIL située à la Zone industrielle de la Charguia I, d'une superficie de 3493 m ² objet du TF 162691	6 800	ATB			
'- Hypothèque de rang utile la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de Charguia, Tunis contenance de 34a 93ca, faisant l'objet du titre foncier N°162691 Tunis dénommé" MABROUK BEN ISMAIL"	8 000	BIAT			
· Nantissement					
Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible	3 000	ATTIJARI			
Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible	19 800	BH			
Nantissement sur fonds de commerce en rang utile, et matériel	17 000	UIB			
Nantissement sur moyens de transport	2 421	BIAT			
c) Effets escomptés et non échus	47 361	-			
d) Intérêts restants non courus	9	BH			
Intérêts restants non courus	184	ATB			
Intérêts restants non courus	2534	BIAT			

2. Engagements reçus a) Garanties personnelles · cautionnement					
- Caution personnelle et solidaire de M. Abdelwaheb ESSAFI	4 050 4 820 4 050	BIAT BT ATTIJARI	M. Abdelwaheb ESSAFI		M. Abdelwaheb ESSAFI
- Caution personnelle et solidaire de M. Mahmoud BOUDEN	3 150 3 748 3 150	BIAT BT ATTIJARI	M. Mahmoud BOUDEN		M. Mahmoud BOUDEN
- Caution personnelle et solidaire de M. Taoufik BEN KHEMIS	1 800 2 142 1 800	BIAT BT ATTIJARI	M. Taoufik BEN KHEMIS		M. Taoufik BEN KHEMIS
- Caution hypothécaire en rang utile de TFN°150786 d'une superficie de 1 580 m ² sis à borgel. Immeuble propriété de PROLOGIC TUNISIE, donné en garantie à la BIAT au nom de SMART TUNISIE.	10 000	BIAT		PROLOGIC TUNISIE	
-Hypothèque La totalité de la propriété sise sur la route allant de tunis à l'ariana d'une superficie de 438 m ² objet du titre foncier N°71279 Tunis.	1 380	BT		PROLOGIC TUNISIE	

Annexe 6 : Schéma des soldes intermédiaires de gestion

P R O D U I T S			C H A R G E S			S O L D E S		
	31/12/2022	31/12/2023		31/12/2022	31/12/2023		31/12/2022	31/12/2023
Revenus et autres produits d'exploitation	331 037 154	332 874 615	Coût d'achat des marchandises vendues	280 404 348	286 600 577			
Total	331 037 154	332 874 615	Total	280 404 348	286 600 577	Marge commerciale	50 632 805	46 274 038
Marge commerciale	50 632 805	46 274 038	Autres charges externes	4 381 954	5 068 593			
Subvention d'exploitation	0	0						
Total	50 632 805	46 274 038	Total	4 381 954	5 068 593	Valeur ajoutée brute	46 250 851	41 205 445
			Impôts et taxes	1 589 057	1 639 882			
			Charges de personnel	8 296 225	9 160 041			
Valeur ajoutée brute	46 250 851	41 205 445	Total	9 885 282	10 799 923	Excédent brut d'exploitation	36 365 569	30 405 522
Excédent brut d'exploitation	36 365 569	30 405 522	Autres charges et pertes	73 967	114 687			
Autres produits et gains	1 885 116	2 258 144	Charges financières	16 338 946	13 680 527			
Produits financiers	1 771 983	1 715 367	Dotations aux amort.prov.ordinaires	2 426 253	2 723 813			
Transfert et reprise de charges	0	0	Impôt sur le résultat ordinaire	3 135 682	2 514 454			
Total	40 022 667	34 379 033	Total	21 974 847	19 033 481	Résultat des activités ordinaires	18 047 820	15 345 552
Résultat positif des activités ordinaires	18 047 820	15 345 552	Résultat négatif des activités ordinaires	0	0			
Gains extraordinaires	0	0	Pertes extraordinaires	0	0			
Effet positif des modifications comptables	0	0	Effet négatif des modifications comptables	0	0			
			Impôt /éléments extra. et modif. Comptab	0	0			
Total	18 047 820	15 345 552	Total	0	0	Résultat net	18 047 820	15 345 552

Annexe 7 : Parties liées

La nature des relations avec les parties liées est détaillée comme suit :

Société	Description du lien
ACT	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 99,996% par SMART TUNISIE.
AZUR COLORS	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 93,982% par SMART TUNISIE.
PROLOGIC	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 99,977% par SMART TUNISIE.
SIMOP	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 99,957% par SMART TUNISIE.
SMART INK	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 68,568% par SMART TUNISIE.

Les soldes au 31 décembre 2023 des comptes des parties liées et les transactions réalisées au cours de l'exercice 2023 se résument comme suit :

Société	Soldes au 31/12/2023			Transactions 2023					
	Créances clients	Dettes fournisseurs	Prêt accordé	Chiffre d'affaires	Produits locatifs	Produits de refacturation charges de personnel	Achats de marchandises et achats divers	Charge de refacturation rémunération DGA	Remboursement prêt (principal et intérêts)
ACT	143 338	193 214		5 466 263		89 999	447 410		
AZURCOLORS	1 348 774		0	2 395 781	13 616	45 486			262 111
PROLOGIC	11 511 452	792 168		29 774 001	10 080	108 259	868 587		
SIMOP	1 195 197	67 869		1 251 170	161 076	69 856	1 315 205	104 574	
SMART INK	239 184			170 092					
	14 437 944	1 053 250	0	39 057 307	184 772	313 600	2 631 202	104 574	262 111

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires
Société SMART TUNISIE SA
9 Bis Impasse N° 3 Rue 8612 ZI Charguia 1 – 2035 Tunis- Tunisie

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **SMART TUNISIE SA** (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de **199 604 596 dinars**, des capitaux propres positifs de **100 573 558 dinars** y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **15 345 552 dinars**. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 mars 2024.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Revenus

Risques identifiés

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2023 pour un montant de 332 343 008 dinars et représente le poste le plus significatif de l'état de résultat. Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance des revenus. Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents. En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables, notamment les bases des livraisons et celle de facturation. Nous avons également procédé à un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes, complétés par des tests de détail.

Evaluation des créances clients

Risques identifiés

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant brut de 76 112 605 dinars et provisionnées à hauteur de 6 034 153 dinars. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté principalement à revoir l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), vérifier l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures des créanciers, à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable des créances, à revoir les jugements effectués par la Direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des créances et à apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour une valeur brute de 56 043 537 dinars provisionnée à hauteur de 214 087 dinars, représentent un des postes les plus significatifs du bilan. Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition, composé du prix d'achat et des frais accessoires. A la date de clôture, les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette (si elle est inférieure au coût).

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment à la revue des états de mouvements des stocks, l'assistance aux inventaires physiques de fin d'année, l'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période, la vérification du correct rattachement des ventes et achats à la bonne période et la revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note III des notes aux états financiers se rapportant au contrôle fiscal dont a fait l'objet la société en 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers arrêtés dans les conditions rappelées précédemment. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêts public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 5 avril 2024
Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS

Hayet LAABIDI
ACEF EXPERT

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires
Société SMART TUNISIE SA
9 Bis Impasse N° 3 Rue 8612 ZI Charguia 1 – 2035 Tunis- Tunisie

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

A-1 Votre Conseil d'Administration réuni le 24 mars 2023 a autorisé l'opération suivante :

En mai 2023, la société a contracté un prêt à moyen terme de 8 000 000 dinars auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie qui servira à parfaire le schéma de financement de la construction du siège social. Le prêt a été consenti pour une durée de sept ans avec un taux d'intérêt égal au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 1,5 point l'an.

A-2 Votre Conseil d'Administration réuni le 15 juin 2023 a autorisé des apports en « comptes courants associés » pour un montant global de 4 500 000 dinars.

La mise à disposition de ces apports est génératrice d'un intérêt annuel au taux de 8% et le remboursement de ces apports se fera selon la disponibilité de trésorerie de la société.

Ces apports sont détaillés comme suit :

Actionnaire	Solde compte courant 31.12.2022	Apport 2023	Remboursement 2023	Solde compte courant 31.12.2023	Intérêts payés 2023
M. Abdelwaheb ESSAFI	2 000 000	1 200 000	3 200 000	0	100 241
Mme. Myriam ESSAFI	0	1 800 000	1 800 000	0	61 742
M. Mahmoud BOUDEN	2 000 000	0	0	2 000 000	160 000
M. Taoufik BEN KHEMIS	3 000 000	1 500 000	0	4 500 000	305 425
	7 000 000	4 500 000	5 000 000	6 500 000	627 408

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

B-1 Opérations et conventions avec la société SIMOP TUNISIE

B-1-1 En vertu du contrat de location signé le 20 janvier 2011, la société SMART TUNISIE donne en location à la société SIMOP TUNISIE un local sis au 3, Impasse N° 5 Rue 8612 - Zone Industrielle - Charguia 1 – TUNIS d'une superficie de 1 700 M² aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 6 000 dinars hors taxes avec augmentation annuelle de 5% à partir de la 3^{ème} année.

Les produits locatifs pour l'exercice 2023 s'élèvent à 123 144 dinars

B-1-2 En vertu du contrat de location signé le 1^{er} octobre 2012, la société SMART TUNISIE donne en location à la société SIMOP TUNISIE une partie du local sis à la Zone Industrielle Poudrière 1 Route de Sidi Mansour km1 – SFAX d'une superficie de 400 M² aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 1 300 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%.

Les produits locatifs pour l'exercice 2023 s'élèvent à 25 728 dinars.

B-1-3 En vertu du contrat de location signé le 22 janvier 2018, la société SMART TUNISIE donne en location à la société SIMOP TUNISIE une partie du local sis 66, Avenue Leopold Sedar Senghor - 4000- Sousse d'une superficie de 1 417 M² aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1^{er} février 2018 au 31 janvier 2019, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 800 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%.

Les produits locatifs pour l'exercice 2023 s'élèvent à 12 204 dinars.

B-1-4 Convention de prestation de services du 1^{er} juin 2009 en vertu de laquelle la société SMART TUNISIE confie à la société SIMOP TUNISIE les travaux d'intervention technique de réparation pièces et main d'œuvre au titre des équipements neufs en garantie.

Le montant facturé au titre de ces prestations s'est élevé en 2023 à 975 833 dinars.

B-1-5 Convention de prestation de services du 2 janvier 2013 telle que modifiée par l'avenant N°8 en vertu de laquelle la société SMART TUNISIE confie à la société SIMOP TUNISIE les travaux d'entretien et de maintenance de son parc de matériel informatique pour un montant annuel de 33 226 dinars.

B-1-6 Convention de prestation de services 90061, telle que modifiée par l'avenant N°1 , en vertu de laquelle la société SMART TUNISIE confie à la société SIMOP TUNISIE :

- Le support commercial et avant-vente.
- L'assistance à l'exécution des projets d'intégration des départements solution d'entreprise et réseau.
- L'assistance et l'infogérance système d'information.
- La maintenance et l'administration applicative

Le montant de ces prestations s'élève à 288 900 dinars.

B-1-7 Avenant N°10 au contrat de prestation de services « maintenance corrective et évolutive des serveurs » conclu avec SIMOP TUNISIE aux conditions suivantes :

- Durée du contrat : une année renouvelable par tacite reconduction.
- Date d'effet du contrat : 18 juin 2021.
- Prix annuel de la prestation : 810 dinars HT (hors taxes) avec une augmentation annuelle n'excédant pas 5%.

Le montant facturé au titre de ces prestations s'est élevé en 2023 à 863 dinars.

B-1-8 Convention de mise à disposition du Président Directeur Général de la société SIMOP TUNISIE au profit de la société SMART TUNISIE et ACT.

En vertu de la convention signée le 24 mars 2023, la société SIMOP TUNISIE a facturé en 2023 une quote-part des charges encourues pour le compte de SMART TUNISIE comme suit :

Département	SIMOP
Direction Générale	104 574

B-2 Opérations et conventions avec la société AZURCOLORS

B-2-1 En vertu du contrat de location signé le 29 mai 2020, la société SMART TUNISIE donne en location à la société AZURCOLORS une partie du local sis au 3 bis, Impasse N° 5 Rue 8612 - Zone Industrielle - Charguia 1 – TUNIS d'une superficie de 200 M² aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 1 000 dinars hors taxes avec augmentation annuelle de 5% sur le dernier loyer.

Les produits locatifs pour l'exercice 2023 s'élèvent à 13 616 dinars.

B-2-2 En vertu du contrat de prêt conclu en date du 23 novembre 2020, la société SMART TUNISIE a consenti à la société AZURCOLORS un prêt d'un montant de 700 000 dinars, remboursable sur 36 mois à partir de janvier 2021, au taux d'intérêt de 8%. Le prêt a été totalement remboursé au 31.12.2023. Les intérêts facturés au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 28 778 dinars.

B-3 Opérations et conventions avec la société PROLOGIC

B-3-1 En vertu du contrat de location signé le 3 février 2022, la société SMART TUNISIE donne en location à la société PROLOGIC TUNISIE une partie du local sis au 3 bis, Impasse N° 5 Rue 8612 - Zone Industrielle - Charguia 1 – TUNIS d'une superficie de 190 M² aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 800 dinars hors taxes avec augmentation annuelle de 5% sur le dernier loyer.

Les produits locatifs pour l'exercice 2023 s'élèvent à 10 080 dinars.

B-4 Convention de refacturation des charges de personnel entre les sociétés du groupe SMART TUNISIE

En vertu de la convention signée le 24 mars 2023, la société SMART TUNISIE a facturé en 2023 les quoteparts des charges encourues pour le compte des filiales comme suit :

Désignation	PROLOGIC	ACT	SIMOP	AZURCOLORS	Total
Refacturation de personnel	108 259	89 999	69 856	45 486	313 600

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

C-1-1 Directeur Général :

La rémunération du Directeur Général est fixée par la décision du Conseil d'Administration du 4 novembre 2021. Cette rémunération est de 40 000 dinars bruts par mois avec octroi de 14 mois de salaires par an.

Il est mis à la disposition du Directeur Général une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents.

C-1-2 Premier Directeur Général Adjoint :

La rémunération du Premier Directeur Général Adjoint de SMART TUNISIE assumant aussi les fonctions de Président Directeur Général de SIMOP TUNISIE est actée par le Conseil d'Administration du 24 mars 2023 qui a autorisé la convention de mise à disposition du Président Directeur Général de la société SIMOP TUNISIE au profit de la société SMART TUNISIE. Les frais de mise à disposition pour l'exercice 2023 s'élèvent à 104 574 dinars hors taxes.

Il est mis à sa disposition une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents.

C-1-3 Deuxième Directeur Général Adjoint :

La rémunération du Deuxième Directeur Général Adjoint est fixée par les décisions du Conseil d'Administration du 9 juin 2022 et du 16 mai 2023. Cette rémunération est de 17 040 dinars bruts par mois à compter du 1^{er} mai 2022 et de 18 500 dinars bruts par mois avec octroi de 16 mois de salaires par an à compter du 1^{er} mai 2023. Il lui est également octroyé une prime annuelle d'Aid s'élevant à un montant brut de 200 dinars.

Il est mis à sa disposition une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents.

C-1-4 Troisième Directeur Général Adjoint :

La rémunération du Troisième Directeur Général Adjoint est fixée par les décisions du Conseil d'Administration du 9 juin 2022 et du 16 mai 2023. Cette rémunération est de 13 900 dinars bruts par mois à compter du 1^{er} mai 2022 et de 15 200 dinars bruts par mois avec octroi de 18 mois de salaires par an à compter du 1^{er} mai 2023. Il lui est également octroyé une prime annuelle d'Aid s'élevant à un montant brut de 200 dinars.

Il est mis à sa disposition une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents.

C-1-5 Les rémunérations servies aux dirigeants de SMART TUNISIE par les filiales se détaillent comme suit :

- Le Président du Conseil d'Administration de SMART TUNISIE est également Président Directeur Général de la filiale PROLOGIC TUNISIE. La rémunération annuelle brute perçue en 2023 s'est élevée à 253 820 dinars.

Il est mis à sa disposition une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents

- Le Premier Directeur Général Adjoint est également Président Directeur Général de la filiale SIMOP TUNISIE. La rémunération annuelle brute perçue en 2023 s'est élevée à 253 820 dinars.

C-1-6 L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2023 a décidé d'allouer aux membres du Conseil d'Administration, une somme de 5 000 dinars nette de retenue à la source par administrateur et par réunion du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence. Le montant net total pour l'exercice 2023 s'est élevé à 220 000 dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2023 a fixé les rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit et du Comité Stratégie et Risque à un montant total de 65 000 dinars nette de retenue à la source pour l'exercice 2023.

C-2- Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se présentent comme suit (en dinars) :

	Directeur Général		Premier Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023
Avantages à court terme	560 000	0	104 574	124 443

	Deuxième Directeur Général Adjoint		Troisième Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023
Avantages à court terme (Y compris charges patronales)	348 635	0	322 508	0
Avantages postérieurs à l'emploi (IDR)	6 821	43 733	6 821	3 188

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 5 avril 2024
Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS

Hayet LAABIDI
ACEF EXPERT